



COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 16 juin 2016

Le président de l'Afer, Gérard Bekerman, a été réélu pour un 4^{ème} mandat lors de l'Assemblée générale des 40 ans de l'association.

A l'occasion de l'assemblée générale de l'Afer, qui s'est tenue le 16 juin 2016 à Paris, 40 ans jour pour jour après la création de l'association, Gérard Bekerman a été réélu Président de l'Afer, pour un mandat de 4 ans. Il s'agit de son quatrième mandat consécutif.

■ **Créée le 16 juin 1976** sur un modèle associatif unique, l'Afer a révolutionné l'assurance vie en inscrivant son action dans la liberté, la transparence et la maîtrise des coûts au profit de ses adhérents. **Pour célébrer cet anniversaire, après plusieurs années en région, l'assemblée générale de l'Afer s'est tenue à Paris (Palais des Congrès), 40 ans jour pour jour après la naissance de l'association.** Avec ses 720 000 adhérents, l'Afer est aujourd'hui la plus forte association d'épargnants en France.

■ **Lors de l'assemblée générale**, toutes les résolutions présentées ou agréées par le Conseil d'administration de l'Afer ont été adoptées à une très large majorité.

Une nouvelle administratrice a été nommée : Madame Pascale Linant de Bellefonds.

Quatre administrateurs ont vu leur mandat renouvelé : Madame Michèle Saint Marc, Messieurs Michel-Alexandre Bailly, Stanislas Bernard et Jack Lequertier.

Gérard Bekerman, a été réélu à la Présidence de l'association, avec 92,31 % des suffrages exprimés. Il s'agit du plus haut score historique.

« Cette victoire n'est pas la mienne, elle est la votre ; elle est la victoire de tous les adhérents de l'Afer qui aspirent à la liberté et au respect de la parole donnée. Nous allons continuer notre combat pour la défense du statut juridique, social et fiscal de l'assurance vie car la confiance est le plus beau trésor sur lequel un gouvernement peut compter. Sans confiance pas d'épargne et sans épargne pas de croissance. Soyons unis comme nous le sommes aujourd'hui car en étant unis la voix de l'Afer sera encore plus forte, et plus forte, elle se fera mieux entendre. L'Afer a été un modèle au cours des 40 années passées. Elle doit rester un modèle pour les 40 années à venir. Un modèle de sécurité qui, dans un contexte de taux bas,





devra compter autant que la rémunération, un modèle de performance et de service aux adhérents, mais aussi un étendard, un guide pour que l'assurance vie se mette encore PLUS au service des citoyens. L'assurance vie doit être civique et responsable. Pour les jeunes, pour le financement des entreprises, pour la croissance. L'épargne du 21ème siècle doit être associative Vive l'Afer ! » a déclaré Gérard Bekerman, Président de l'Afer dans un message adressé aux adhérents.

www.afer.asso.fr - suivez-nous sur  

L'AFER - Association Française d'Épargne et de Retraite- est l'un des premiers groupements d'épargnants en Europe, avec plus de 720 000 adhérents représentant une épargne de 47 milliards d'euros (au 31/12/2013). Créée en 1976, l'AFER a révolutionné le marché de l'assurance-vie en lançant, dans les années 80, le contrat à versements et retraits libres. Ce contrat souscrit auprès d'AVIVA, filiale de l'un des premiers assureurs vie et dommages en Europe, est devenu un modèle de référence en matière de souplesse et de performance. Grâce à sa puissance et son poids économique, l'AFER est une force de proposition vis-à-vis des pouvoirs publics. L'Association fait entendre sa voix, chaque fois que l'intérêt de ses adhérents et de l'épargne retraite le rend nécessaire.

Rejoignez notre famille

